

## IRRIGATION

TRAVAUX SUR LA RIVIÈRE SASKATCHEWAN-SUD—  
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS TOUCHANT  
UN DÉPLIANT DESCRIPTIF

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. M. J. Coldwell (Rosetown-Biggar):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au premier ministre? La brochure plutôt attrayante qui m'est parvenue à midi, aujourd'hui, et qui s'intitule "Travaux projetés sur la Saskatchewan-Sud", est sortie des presses de l'Imprimeur de la Reine en avril 1954 et contient tous les détails du projet. Faut-il en conclure que le Gouvernement a décidé d'entreprendre l'aménagement du barrage sur la rivière Saskatchewan-Sud?

**Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je n'ai pas vu la brochure intéressante dont parle l'honorable député. Tout ce que je puis dire, c'est qu'aucune décision n'a été prise à ce sujet jusqu'ici.

**M. Coldwell:** J'aurai plaisir à faire parvenir au premier ministre cette brochure, en lui faisant remarquer qu'elle sort des presses de l'État.

## LE BEURRE

ACHATS POUR 1954—PROGRAMME DE SOUTIEN  
A l'appel de l'ordre du jour.

**M. J. H. Proudfoot (Pontiac-Témiskamingue):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au ministre de l'Agriculture les questions suivantes. Premièrement, est-ce que l'Office de soutien des prix agricoles est en train d'acheter du beurre de 1954 et, dans le cas de l'affirmative, à quel prix? Deuxièmement, y a-t-il eu dernièrement des changements dans le régime de soutien du prix du beurre?

**Le très hon. J. G. Gardiner (ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur, l'honorable député a eu la bonté de me donner avis de ses questions hier et j'ai donc pu faire préparer les réponses. On estime que la campagne laitière va du 1<sup>er</sup> mai au 30 avril. Le 30 avril 1954, l'Office de soutien des prix des produits agricoles avait en réserve environ 33 millions de livres de beurre fait en 1953.

Le prix de soutien actuel pour le beurre en vrac, ou prix de l'Office, est fondé sur 58c. la livre sur la place de Montréal, jusqu'au 30 avril 1955. L'Office offre d'acheter à ce prix-là, par wagonnées entières, le beurre de fabrique de premier choix fait au Canada. Bref, cela veut dire que l'Office est, en tous temps, un acheteur.

Le 3 mai 1954 l'Office, afin de continuer à écouler ses stocks de beurre de 1953, a réduit son prix de vente à 55½c. la livre, en blocs et par wagonnées, dans l'Ontario, le Québec, les provinces Maritimes et la Colombie-Britannique.

Cette ligne de conduite permettra nettement à l'Office de maintenir à 58c. le prix versé au producteur et d'acheter une plus grande partie de la production totale de beurre de l'année en cours, étant donné qu'on commencera à consommer le beurre fabriqué 1953.

On a procédé de la même façon, au printemps de 1950, alors que, le 30 avril de cette année-là, l'Office détenait environ 20 millions de livres de beurre fabriqué en 1949.

Certains groupements ont prétendu que les agriculteurs toucheraient ainsi moins d'argent. Il devrait n'en être rien, puisque l'Office continue à acheter aux mêmes conditions que l'an dernier et achètera tout le beurre canadien de première qualité qu'on lui offrira.

En vertu du programme actuel, nous commençons, chaque année, par payer le beurre 58c. la livre, en vrac, à Montréal et augmentons de mois en mois jusqu'à ce que le prix de gros atteigne 61c. Si nous ne revenions pas au prix primitif de 58c. au début de chaque année, le prix de soutien atteindrait un niveau plus élevé durant l'année.

## LE BUDGET

EXPOSÉ FINANCIER ANNUEL DU MINISTRE DES  
FINANCES

La Chambre reprend l'examen, interrompu le mardi 4 mai, de la motion de l'honorable M. Abbott (ministre des Finances) invitant l'Orateur à quitter le fauteuil, afin que la Chambre se forme en comité des voies et moyens.

**M. Ambrose Holowach (Edmonton-Est):** Monsieur l'Orateur, lorsque j'ai proposé le renvoi de la suite du débat à une séance ultérieure, hier soir, j'avais formulé les remarques préliminaires de mon discours. J'avais dit que l'exposé budgétaire offrait aux députés l'occasion d'exposer leur avis à l'égard de questions qui ne sont pas débattues d'ordinaire, à moins que, évidemment, elles ne fassent l'objet du programme des travaux de la Chambre.

**M. l'Orateur:** A l'ordre! Le temps réservé aux conversations privées étant expiré, pouvons-nous reprendre la suite de la discussion sur le budget?

**M. Holowach:** Merci, monsieur l'Orateur. J'ai dit, hier soir, que divers députés qui ont participé au débat ont déjà abordé des pro-